



Direction des finances DFIN  
Monsieur Georges Godel  
Rue Joseph-Piller 13  
1701 Fribourg

Fribourg, le 12 avril 2016

**Prise de position du PDC sur la modification de la réglementation sur les jetons de présence –  
procédure de consultation**

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Nous avons analysé avec beaucoup d'intérêt le projet de modification de la réglementation sur les jetons de présence et nous vous remercions de nous donner la possibilité de prendre position sur cet objet.

En l'état, l'avant-projet correspond à ce qui a été discuté au Grand Conseil et nous constatons que la volonté du Parlement est ainsi mise en œuvre. Nous acceptons dès lors cet avant-projet tel quel et sans modification. Nous notons toutefois que les représentants de l'Etat prenant des responsabilités supplémentaires ne sont pas rémunérés pour cela et nous le regrettons.

Nous vous remercions de permettre au PDC de prendre position sur ce projet et vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'assurance de notre considération.

Pour le PDC du canton de Fribourg

Markus Bapst  
Président de la Commission  
Economie-Finances-Fiscalité

Magali Corpataux  
Secrétaire politique

**Pour tout renseignement**

Markus Bapst, Député, Président de la Commission Economie-Finances-Fiscalité, 079 457 37 17